

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
CENTRE DE RECHERCHE EN BIOTECHNOLOGIE (C.R.Bt)
Nouvelle Ville Ali Mendjeli CONSTANTINE
NIF : 000725069039828

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel N°10/236 du 7 octobre 2010 portant réglementation des marchés public, modifié et complété, le centre de recherche en Biotechnologie C.R.Bt informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation N°47/2015 relative à : **la fourniture des consommables de biologie moléculaire au profit du centre de recherche en biotechnologie (C.R.Bt) Nouvelle Ville Ali Mendjeli Constantine.**

Qu'à l'issue de la procédure d'évaluation des offres, le contrat est attribué provisoirement à **SARL TM LAB QUALITE**, avec un montant maximum de **3 695 461,38 DA/TTC** et montant minimum de **1 557 367,11 DA/TTC** et délai de livraison **quatre-vingt-dix (90) jours** conformément aux dispositions du cahier des charges.

Les soumissionnaires qui contestent le choix ci-dessus peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés publics du Ministère de l'enseignement supérieure et de la recherche scientifique et ce, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution dans le site web du centre

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, peuvent se rapprocher des services du centre de recherche en biotechnologie au plus tard dans un délai de trois (03) jours à compter de la première publication du présent avis.